

## Tour d'horizon des principaux droits de préemption dans les dossiers de ventes d'immeubles simples

Niveau : Initiation

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

### Public concerné :

---

Collaborateur en charge des formalités préalables

### Objectifs pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Savoir identifier les droits de préemptions à purger les plus courants (DPU, Safer, Locataire) en fonction des éléments du dossier.
- Connaître les délais de purge.
- Réaliser les purges des actes simples.

### Contenu :

---

#### Le droit de préemption urbain (DPU)

- Champ d'application
- Régime

#### Le droit de préemption SAFER

- Champ d'application
- Régime

#### Le droit de préemption du locataire d'habitation

- Champ d'application
- Régime

### Pré-requis :

---

- Aucun prérequis exigé, toutefois avoir des connaissances lié au circuit de l'acte de vente est conseillé.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---